

# Franchissement amont de la Garonne dit Jean-Jacques BOSC



## L'impact du fonctionnement du MIN de Brienne sur la circulation des poids lourds

Le Marché d'Intérêt National (MIN) de Brienne a pour vocation de servir de plateforme de regroupement et de redistribution des produits périssables (fruits, légumes, fleurs, produits de la mer, et volailles) en temps réel (circuit de moins de 3 jours). Il regroupe principalement des gros grossistes et quelques petits producteurs (1 à 2 % des volumes).

Pour les apports, les produits arrivent des principales zones de production françaises (Sud de la France, vallée de la Garonne, Bretagne et Nord), européennes (Italie, Espagne, Pays Bas, Allemagne, Pologne) et extra européennes (Maroc et outre mer pour certains produits).

Le MIN est une des deux sources principales d'approvisionnement des circuits de distribution, à 50/50 avec les centrales d'achat des grands groupes de distribution. Les deux circuits réunis représentent 90 à 95% de la redistribution des produits périssables. Le MIN alimente notamment toutes les grandes collectivités (prisons, hôpitaux, écoles, cantines d'entreprises), les supérettes indépendantes, les marchés, les détaillants divers (restaurants), et quelques grands distributeurs qui n'ont pas de centrale d'achat.

La position actuelle du MIN est idéale pour son fonctionnement : à moins de 5 minutes des principaux axes de transport routier vers toutes les régions d'Europe ; aucun feu rouge entre les zones de production de l'Europe entière et l'entrée du MIN.

**Concernant les apports**, 95% des produits arrivent de l'extérieur de la Gironde par les grands axes de transport routier (A10, A89, A62, A63 et rocade). Le MIN accueille 32.000 poids lourds (PL, des semi-remorques quasi exclusivement) par an.

L'activité est contrastée entre la période de mi mai à fin septembre et le reste de l'année. En effet, la période estivale concentre 2/3 de l'activité annuelle. On peut donc considérer que sur cette période, le MIN reçoit environ 21.000 PL, contre 11.000 pour le reste de l'année.

Par ailleurs, environ 80 % des apports viennent du sud (par A62 et A63), contre moins de 20% par le Nord (A10, quasiment rien par A89).

Les apports se font entre 16h00 et 5h00, avec une période de pointe très marquée entre 22h00 et 2h00. Les camions déchargent et repartent moins d'une heure après leur arrivée.

Sur la période de forte activité de 4,5 mois, le MIN fonctionnant 5 nuits par semaines, soit environ 21 nuits par mois en moyenne, on peut estimer le nombre de PL entrant au MIN, à **220 PL par nuit** (environ 50 PL maxi par heure entre 22h00 et 2h00). Sur le reste de l'année, ce nombre est plutôt de l'ordre de **70 PL par nuit** (environ 15 PL maxi par heure entre 22h00 et 2h00).

**Concernant les enlèvements**, 35% des produits repartent sur la grande conurbation Bassin/agglo Bordeaux/Libourne, et 65% au delà. La quasi-totalité des flux repartent vers la rocade. Le nombre de véhicules est environ 10 à 15 fois supérieur à celui des flux entrant, avec la même répartition sur l'année, voire une répartition un peu plus équilibrée 50/50 entre l'été et le reste de l'année. En revanche, il s'agit pour environ 40% de fourgonnettes, pour 35 % de fourgons (moins de 2t), et pour 25 % de véhicules divers, dont des véhicules légers et des petits poids lourds.

Le marché des fruits et légumes, qui génère le gros de l'activité du MIN, fonctionne de 4h00 à 8h00. Le marché aux poissons fonctionne de 0h00 à 4h00, et celui des fleurs de 9h00 à 17h00. Ainsi la plupart des véhicules arrivent à partir de 3h30, pour un début des transactions à 4h00, et repartent quasiment tous avant 7h00.

Si on veut faire des estimations concernant les enlèvements, on peut chiffrer les flux entrants à **2000 véhicules par nuit** maximum (500 véhicules par heure), 50% (250 VL/h) type véhicules légers (VL) et 50% (250 PL/h) poids lourds, dont 2/3 utilitaires (165 PL/h) et 1/3 camions (85 PL/h).

En période d'activité plus calme (octobre à mai), ces chiffres s'établiraient à **1300 véhicules par nuit** maximum (320 véhicules par heure), 50% (160 VL/h) type véhicules légers (VL) et 50% (160 PL/h) poids lourds, dont 2/3 utilitaires (105 PL/h) et 1/3 camions (55 PL/h).

A titre accessoire, le MIN génère par ailleurs 400 PL par an pour l'évacuation des résidus des déchets, soit environ 4 PL par jour en période d'activité forte.

## **Conclusions :**

Il faut rappeler en premier lieu que le trafic général sur la voie sur berge de Bègles est aujourd'hui d'environ 40.000 véhicules par sens et par jour, avec une proportion de poids lourds (PL = tout véhicule de plus 3t5 ou de plus de 6m de longueur) de l'ordre de 4%, soit 1600 PL par jour et par sens. En heure de pointe du soir, on a environ 4000 véhicules/h (160 PL/h en moyenne).

**Si on cumule, en période forte du MIN (mai à septembre), 220 PL pour les apports et 250 PL pour les enlèvements, on obtient un total de 470 PL (dont environ 165 utilitaires de moins de 2t) par sens et par nuit (sur une plage 22h – 7h). Cela représente 30 % du trafic PL de cet axe et 1,2% du trafic total, mais à des horaires en décalage avec ceux du trafic principal.**

**En période faible, les chiffres sont : 70 PL pour les apports et 160 PL pour les enlèvements, on obtient un total de 230 PL (dont environ 105 utilitaires de moins de 2t) par sens et par nuit, soit environ 14 % du trafic PL de cet axe et 0,6 % du trafic total.**

**A supposer que la totalité des flux entrants qui arrivent du nord (20 % du total), sortent à l'échangeur 22 pour remonter par les quais rive droite et arriver au MIN par le franchissement JJ Bosc, le nombre de semi-remorques concernés serait de 44 PL par nuit, et environ 10 PL par heure, entre 22h00 et 2h00, sur la base des chiffres actuels de la période d'activité forte du MIN.**